



Les politiques du PEI

ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

2025-2026

Table des matières

POLITIQUE D'ADMISSION	2
POLITIQUE D'ÉVALUATION.....	7
POLITIQUE D'INCLUSION	19
POLITIQUE D'INTÉGRITÉ.....	30
POLITIQUE LINGUISTIQUE	40
LIENS ENTRE LES POLITIQUES.....	48

POLITIQUE D'ADMISSION

École secondaire Le boisé

La politique d'admission s'adresse aux parents, élèves, membres du personnel scolaire qui voudraient en apprendre davantage sur les conditions d'entrée au Programme d'éducation intermédiaire (PEI). Il est recommandé de la consulter en complémentarité avec Le Grand Livre du PEI qui fournit une multitude d'informations sur le programme, sa mission et son contenu.

Cette politique est appliquée en cohérence avec notre politique d'inclusion et d'évaluation.

Le PEI est un programme du Centre de services scolaire des Bois-Francs. Il est accessible à tous les élèves du territoire.

Ce programme qui valorise l'ouverture sur le monde, la curiosité, l'apprentissage des langues, l'apprentissage par projet et l'engagement communautaire (action par le service), le développement de compétences et d'aptitudes (profil de l'apprenant). C'est un programme qui permet aux élèves de se découvrir et de découvrir le monde qui les entoure à travers une grande variété d'activités et de projets vécus en classe.

CONDITIONS D'ADMISSION 1^{re} secondaire

Voici les exigences d'entrée au PEI pour un élève de 6^e année :

- Réussite de toutes les matières de 6^e année;
- Participer à une activité d'admission nécessaire pour le classement

Pourquoi une activité d'admission?

Elle permettra à l'élève de présenter son intérêt réel pour le contenu du programme.

Le résultat obtenu lors de l'activité d'admission et l'analyse de dossier génère un classement. Le nombre d'inscriptions est limité à 56 élèves.

En quoi consiste l'activité d'admission?

Une première partie met de l'avant la pédagogie du PEI qui consiste à réaliser des apprentissages en collaboration par le biais de la recherche. Cette activité se vit

en équipe de 3 ou 4 élèves. L'objectif est de permettre à l'élève de démontrer sa curiosité, sa créativité, sa capacité à interagir et à faire des choix. La seconde partie est composée de questions à développement sur des thèmes en lien avec la mission de l'IB dont une en anglais. L'objectif est de permettre à l'élève de démontrer sa pensée sur divers sujets.

Voie active ou voie artistique?

Le programme du PEI permet à l'élève de s'épanouir à travers le choix d'une voie, active ou artistique.

La voie active est orientée vers les sports de proximité dans le but de développer de saines habitudes de vie.

La voie artistique permet à l'élève de découvrir diverses formes d'arts afin de développer sa créativité.

Lors de l'inscription, l'élève indique la voie de son choix pour le cycle (1^{re} et 2^e sec.). La voie est attribuée selon le classement. Une fois une voie complète, les autres élèves seront automatiquement placés dans la seconde voie. Les élèves seront informés de l'attribution de leur voie lorsqu'ils recevront leur horaire en début d'année.

CONDITIONS D'ADMISSION 2^e-3^e-4^e- secondaire

Voici les exigences d'entrée au PEI pour un élève de 1^{re}, 2^e ou 3^e secondaire d'un autre programme ou d'une autre école :

- Places disponibles (29 places par groupe en 2^e sec., 32 places par groupe en 3-4^e sec.)
- Réussite de toutes les matières de l'année précédente;
- Étude de dossier par la personne en charge de la coordination;
- Entretien avec la personne en charge de la coordination;
- Rencontre d'informations avant la rentrée scolaire.

Bien que le programme soit pensé et planifié pour que les élèves le suivent dans son intégralité, il est possible d'accepter un nouvel élève en cours de programme de la 2^e à la 4^e secondaire quand le nombre d'élèves par groupe le permet.

L'élève désirant entrer au PEI en cours de programme doit soumettre sa candidature à la personne en charge de la coordination du programme.

Étude de dossier

Objectif : Évaluer les possibles défis que représenterait le changement de programme.

Exemples d'éléments observés :

- Commentaires inscrits au bulletin et au dossier;
- Résultats obtenus à différentes compétences;
- Les cours inscrits à l'horaire;

Pourquoi l'entretien?

Objectif : Vérifier si le choix du programme est fait en ayant toutes les informations en main.

L'élève (parfois le parent quand il est impossible de faire autrement) est questionné sur ses connaissances préliminaires du programme : engagement communautaire, enrichissement en français et en anglais, espagnol, gestion du stress, charge de travail, etc.

L'entretien permet aussi de déterminer si l'élève répond aux prérequis.

Prérequis

Il est possible qu'une mise à niveau soit exigée pour certaines matières (anglais et espagnol).

Cette mise à niveau doit être effectuée avant l'intégration au programme, sur le temps personnel de l'élève et à ses frais.

La personne en charge de la coordination vérifiera que les conditions ont bien été respectées avant d'intégrer officiellement l'élève au programme.

Pourquoi la rencontre d'informations?

Objectifs : Se familiariser avec le programme et sa philosophie, visiter l'école en toute tranquillité, établir des repères et connaître une personne-ressource, diminuer le stress lié au changement de programme, rencontrer d'autres élèves vivant la même situation.

Inévitablement, lorsqu'un élève arrive au PEI en 2^e, 3^e ou 4^e secondaire, il y a un écart entre ses connaissances et celles des autres élèves. Voilà pourquoi l'élève et ses parents sont conviés à une courte rencontre d'informations avant la rentrée scolaire.

Le PEI comporte un jargon qui lui est propre (Approche de l'apprentissage, aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage, évaluation critériée, etc.). Il est donc important que parents et élèves y soient introduits rapidement.

Voie active, voie artistique 2^e secondaire

L'élève est dans la même voie durant les deux premières années du secondaire.

L'élève désirant changer de voie en 2^e secondaire pourra le faire si une place se libère.

Dans le cas où plusieurs élèves voudraient changer de voie et qu'il n'y a pas assez de places disponibles, une pige sera effectuée.

Un élève arrivant au PEI en 2^e secondaire se verra attribuer une voie selon les disponibilités.

Y a-t-il encore des voies au 2^e cycle?

Il n'y a plus de voies au 2^e cycle.

- En 3^e secondaire, tous les élèves ont 3 périodes d'éducation physique et 3 périodes d'art dramatique
- En 4^e et 5^e secondaire, les élèves choisissent entre le profil humaniste et le profil scientifique. (*Voir Politique d'évaluation*)

ADMISSION 5^e secondaire

Le programme ne permet pas l'admission d'un élève en 5^e secondaire en raison des exigences d'obtention du DÉSI et du projet personnel.

En effet, afin d'obtenir le DÉSI, l'élève doit avoir complété avec succès les deux dernières années au PEI pour être diplômé.

De plus, il doit aussi avoir réussi le cours d'Acquisition de langues : Espagnol de 4^e secondaire (141-404).

Par ailleurs, le projet personnel nécessite une préparation préalable s'acquérant tout au long du parcours au programme.

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette politique d'admission est révisée annuellement par divers membres de la communauté scolaire (directions, coordonnateurs, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2025

POLITIQUE D'ÉVALUATION

École secondaire Le boisé

La politique d'évaluation s'adresse à tous les membres de la communauté souhaitant être davantage informés sur l'évaluation des élèves au Programme d'éducation intermédiaire (PEI). Les différents acteurs du milieu scolaire peuvent la consulter en tout temps dans le Grand Livre du PEI et sur le [site internet](#) de notre école.

Cette politique est appliquée en cohérence avec les exigences du programme et la philosophie de l'IB. De plus, elle est appliquée en complémentarité avec les documents [Normes et modalités](#) d'évaluation déjà existants dans notre établissement selon les exigences du MEQ¹ ainsi que les autres politiques mises en place au PEI.

La direction et l'équipe-école utilisent cette politique, ainsi que tout autre document pertinent, pour la prise de décision.

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT

Réussite et développement de tous les élèves dans le respect du bien-être physique et psychologique.

VISION DU PEI À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

À l'école secondaire Le boisé,

Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.

Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.

Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscients de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.

¹ Ministère de l'éducation du Québec

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

L'école secondaire Le boisé est composée de plusieurs programmes et concentrations. Des pratiques d'évaluation commune se retrouve dans notre document de [Normes et modalités](#).

Malgré tout, certains principes se retrouvant dans cette politique sont propres au PEI.

En conformité avec les exigences du PEI, cette politique d'évaluation permettra à l'ensemble des intervenants de notre communauté scolaire (élèves, parents, enseignants et directions) d'avoir une compréhension commune :

- A. des principes de l'évaluation,
- B. des règles de promotion,
- C. des règles de certification.

A. ÉVALUATION

ÉVALUATION CRITÉRIÉE

Afin de bien comprendre l'évaluation au PEI, il est essentiel de mettre en lumière ses différentes composantes :

1. Le PEI comporte 8 groupes de matières.

Pour certaines matières, les résultats PEI paraissant au bulletin seront attribués de la 1^{re} à la 5^e secondaire, et pour d'autres, ils le seront seulement jusqu'en 3^e ou en 4^e secondaire.

Années d'évaluation	Groupes de matières
de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire	• Individus et sociétés (Géographie, Histoire, Monde contemporain, Éducation financière) • Mathématiques • Éducation physique et à la santé • Langue et littérature (Français) • Acquisition de langues (Anglais) • Sciences (Sciences et technologie, Chimie, Sciences générales)
de la 1 ^{re} à la 4 ^e secondaire	• Arts (Arts plastiques (sec 1-2), Art dramatique (sec 3), Projet arts (sec 4))
de la 1 ^{re} à la 3 ^e secondaire	• Design (matière intégrée)

2. Chaque groupe de matières compte 4 critères d'évaluation distincts (A, B, C et D)

	A	B	C	D
Langue et littérature	Analyse	Organisation	Production de texte	Utilisation de la langue
Acquisition de langues	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite
Individus et sociétés	Connaissances et compréhension	Recherche	Communication	Pensée critique
Sciences	Connaissances et compréhension	Recherche et élaboration	Traitement et évaluation	Réflexion sur les répercussions de la science
Mathématiques	Connaissances et compréhension	Recherche de modèles	Communication	Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle
Arts	Recherche	Développement	Création ou Exécution	Réflexion
Éducation physique et à la santé	Connaissances et compréhension	Planification de la performance	Application et exécution	Réflexion et amélioration de la performance
Design	Recherche et analyse	Développement des idées	Création de la solution	Évaluation
Projet personnel	Planification	Application de compétences	Réflexion	-
Interdisciplinaire	Évaluation	Synthèse	Réflexion	-

3. Chaque critère d'évaluation est composé d'aspects détaillant tout ce qu'implique le critère. Les 4 critères ainsi que chacun des aspects doivent être évalués au moins 2 fois chaque année du secondaire.

Exemple tiré du Guide d'arts (Programme d'éducation intermédiaire (PEI), Guide d'Arts, février 2022)

Critères d'évaluation pour les arts en 3e année ou au niveau intermédiaire

Critère B : Développement

À la fin de la 3e année ou du niveau intermédiaire, les élèves doivent être capables :

- i. d'explorer concrètement des idées afin d'orienter le développement d'un travail artistique final ou d'une prestation finale ;
- ii. de présenter une intention artistique claire conforme à l'énoncé de recherche pour le travail artistique final ou la prestation finale.

4. Des descripteurs d'atteinte progressifs pour chaque aspect permettent de respecter la progression des apprentissages (échelons 1 à 8).

Exemple tiré du Guide d'arts (Programme d'éducation intermédiaire (PEI), Guide d'Arts, février 2022)

Critère B : Développement

Maximum : 8

À la fin de la 3^e année ou du niveau intermédiaire, les élèves doivent être capables :

- i. d'explorer concrètement des idées afin d'orienter le développement d'un travail artistique final ou d'une prestation finale ;

Niveaux	Descripteurs de niveaux	Adjectifs qualificatifs possibles
0	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.	
1-2	L'élève : i. démontre une exploration concrète limitée d'une ou de plusieurs idées ;	Rudimentaire Incomplet
3-4	L'élève : i. démontre une exploration concrète suffisante d'une ou de plusieurs idées ;	Convenable Passable
5-6	L'élève : i. démontre une exploration concrète considérable d'une ou de plusieurs idées ;	Ciblé Raisonné
7-8	L'élève : i. démontre une exploration concrète complète et variée d'une ou de plusieurs idées ;	Imaginatif Réfléchi

5. Les critères d'évaluation sont évolutifs selon l'année de scolarisation de votre enfant; 1^{re} année, 3^e année et 5^e année. Les enseignants de 2^e et 4^e secondaire passent de la précédente à la suivante en cours d'année.
6. Ces critères sont consignés dans des grilles d'évaluation. Celles-ci permettent un retour d'informations pour améliorer l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. Bien qu'elles soient prescrites par l'IB, il est possible de faire quelques clarifications spécifiques sans modifier les mots-consignes.

Pour les parents

Les grilles d'évaluation détaillées se trouvent dans le Grand livre du PEI.

Pour le personnel scolaire

Les grilles d'évaluation détaillées se trouvent dans les guides matière sur le site de l'IB.

7. L'établissement met à la disposition des enseignants du temps de collaboration afin que les enseignants développent une compréhension commune des critères d'évaluation.

Par ailleurs, ceux-ci procèdent au moins une fois dans l'année à la normalisation de leur évaluation des travaux d'élèves.

8. Les enseignants planifient leurs évaluations efficacement afin de trouver un équilibre entre les exigences ministérielles et les exigences IB et ainsi, éviter la double évaluation.

De l'accompagnement pédagogique est disponible pour les appuyer dans la compréhension des critères et la planification des évaluations. Différentes ressources sont aussi mises à la disposition des enseignants afin de garantir une évaluation juste et valide.

BULLETIN PEI

Les cotes finales figurent au dernier bulletin de l'année. Elles expriment la progression de l'élève au cours de l'année. Des cotes apparaîtront pour chaque groupe de matières présenté précédemment (p.8) ainsi que pour le projet interdisciplinaire.

Sur le bulletin de fin d'année, dans la section *Commentaire*, il sera écrit :

Exemple (Art) : A : Recherche : 5 sur 8
 B : Développement : 7 sur 8
 C : Création : 6 sur 8
 D : Réflexion : 5 sur 8

ABSENCE À UNE ÉVALUATION (critériée ou régulière)

Comme sa responsabilité première est d'être présent en classe, l'élève qui s'absente lors d'une évaluation (non ministérielle) a droit à une reprise à un moment convenu par l'enseignant.

Celui-ci informe l'élève et le parent du moment de la reprise et du règlement suivant:

- Si l'élève ne se présente pas à la reprise d'examen sans motif valable, il peut se voir attribuer la note de zéro.

Par ailleurs, l'enseignant n'est pas tenu de lui faire passer exactement le même examen. Il peut, par conséquent, le soumettre à une évaluation équivalente couvrant les mêmes objectifs.

RÉVISION DE NOTES

Nous appliquons la procédure relative à la révision de notes en vigueur dans le document de [Normes et modalités](#).

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES OBSTACLES

La communauté scolaire travaille afin de limiter les obstacles à l'apprentissage et lors des évaluations tels qu'indiqué dans la politique linguistique et dans la politique d'inclusion (ex. mise en place de mesures pour les besoins particuliers, référence à l'orthopédagogue, etc.)

ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation formative permet aux enseignants de fournir une rétroaction sur le processus d'apprentissage des élèves. De leur côté, les élèves peuvent mieux cibler leurs forces et les défis et ainsi, améliorer leurs compétences et connaissances.

L'évaluation formative est un processus continu et régulier qui peut prendre différentes formes : quiz, observation, autoévaluation, évaluation par les pairs, etc.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Les élèves doivent respecter les exigences de l'école en lien avec l'engagement communautaire en faisant des heures de bénévolat et en complétant le document de travail.

Secondaire 1	10 heures : à la maison ou à l'école
Secondaire 2	15 heures : 5 hres maison / 5 hres école / 5hres au choix
Secondaire 3	15 heures : à l'école ou dans la communauté
Secondaire 4	15 heures : à l'école ou dans la communauté
Secondaire 5	10 heures : dans la communauté

De plus, ils doivent saisir les occasions de développer les 7 objectifs d'apprentissage (disponibles dans le Grand livre du PEI) tout au long du programme. Les enseignants doivent permettre aux élèves de vivre à l'intérieur de leurs cours des activités ou des projets afin que les élèves développent les sept objectifs.

Enfin, les élèves démontreront leur réflexion par rapport aux effets de leurs engagement sur eux et sur la communauté. Cette réflexion sera lue et évaluée par

le tuteur qui déterminera la réussite ou l'échec. Un commentaire indiquant la réussite ou l'échec apparaîtra sur le bulletin de fin d'année.

B. PROMOTION

Le dossier d'un élève ayant moins de 60% dans une ou plusieurs matières sera soumis à un comité qui déterminera si l'élève peut continuer au programme.

Échec à une matière inscrite au régime pédagogique²

Un élève ayant moins de 60% au sommaire d'une ou plusieurs matières inscrites au régime pédagogique devra faire un cours d'été et le réussir afin de rester au PEI.

Échec à une matière propre au programme

1. Un travail à faire durant l'été lui sera remis par son enseignant dans la matière en échec et sera corrigé par cet enseignant;
2. L'élève doit s'assurer de remettre le travail au plus tard le 25 août, 16h00 au secrétariat de l'école ou par courriel à l'attention du coordonnateur du PEI.
3. Si la qualité dudit travail est jugée suffisante, il lui sera permis de poursuivre son cheminement au PEI l'année suivante. Dans le cas contraire, il sera inscrit dans un autre programme.
4. Un contrat d'engagement sera signé avec l'élève, ses parents et la direction du PEI.
5. L'élève devra prendre les moyens nécessaires pour se mettre à niveau.

² Régime pédagogique section 2 numéro 23 : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/l-13.3.%20r.%208>

C. CERTIFICATION

Les gradués du PEI qui répondent aux exigences reçoivent les diplômes et le certificat suivants :

❖ Diplôme d'études secondaires (DES) remis par le MEQ

Exigences

- Cumuler un minimum de 54 unités de 4^e et 5^e secondaire, dont 20 reconnues de 5^e sec.
- Réussir les cours suivants :
 - ✓ Français langue d'enseignement 5^e sec.;
 - ✓ Anglais langue seconde 5^e sec. ;
 - ✓ Mathématique 4^e sec. ;
 - ✓ Sciences et technologie 4^e sec.
 - ✓ Histoire-éducation à la citoyenneté 4^e sec. ;
 - ✓ Éthique et culture religieuse 5^e sec ou Éducation physique et à la santé 5^e sec.;
 - ✓ Arts de 4^e sec.

❖ Diplôme d'éducation secondaire internationale (DÉSI) remis par la SÉBIQ³

Exigences :

- Obtenir son diplôme d'études secondaires ;
- Réussir Français enrichissement ;
- Réussir Anglais enrichissement ;
- Réussir Espagnol ;
- Réussir Mathématique SN de 4^e sec. ou Mathématique CST de 5^e sec.;
- Réussir Science de 5^e sec.;
- Réussir Monde contemporain et Éducation financière;
- Avoir une note minimale de 60% en projet personnel;
- Avoir complété son engagement communautaire selon les attentes de l'établissement scolaire

❖ Certificat de reconnaissance du Centre de services scolaire des Bois-Francis

À la demande d'un établissement, la SÉBIQ pourra remettre une **Attestation de participation au programme d'éducation secondaire internationale (APPÉSI)** à l'élève qui, pour une raison quelconque, n'est pas admissible au DÉSI, mais qui respecte les exigences déterminées par la SÉBIQ à cet égard.

L'**APPÉSI** sera remise à l'élève :

- qui a suivi les cours requis par l'IB dans les matières représentant le PEI ;
- qui a réussi le projet personnel ;
- qui a satisfait à l'exigence de l'engagement communautaire ;
- À qui on a décerné le DÉS (Diplôme d'études secondaires) du MEQ ou son équivalent local.

³ Société des écoles du monde de Baccalauréat International du Québec et de la francophonie

REPORT DE L'ATTRIBUTION DU DÉSI

À la fin de son parcours au PEI, l'élève en échec dans au plus deux matières obligatoires pour l'obtention du DÉSI dispose, dans la mesure du possible, d'une année supplémentaire pour remédier à la situation par lui-même et obtenir le diplôme.

Toutefois, pour ce qui est du volet « Engagement communautaire » et du projet personnel, l'élève ne peut bénéficier de ce délai et doit réussir ces deux volets du programme pendant la scolarité des cinq années d'études secondaires. Les critères d'obtention du diplôme qui prévalent sont ceux de l'année où l'élève a terminé son programme⁴.

PROJET PERSONNEL

SRAM

Tous les élèves réalisant leur projet personnel dans le cadre du DÉSI obtiennent une bonification de 2 % pour leur admission aux cégeps du réseau SRAM.

PROCESSUS

Le projet personnel est un processus qui commence en septembre et se termine en mai.

Tous les élèves de 5^e secondaire doivent réaliser un projet personnel.

Le projet personnel fournit aux élèves une occasion d'explorer un domaine qui les intéresse personnellement de manière autonome et adaptée à leur âge. Le processus de recherche, d'action et de réflexion les encourage à démontrer et à renforcer leurs compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage.

Chaque élève est associé aléatoirement à un(e) superviseur(e) qui a le mandat de le soutenir et de l'encadrer pendant la réalisation du projet. Il est également responsable de sa correction dans le respect des critères d'évaluation de l'IB. Le superviseur participe à un exercice de normalisation afin d'assurer une correction juste avec l'ensemble des projets.

Par ailleurs, l'école envoie les résultats des projets personnels en évaluation externe pour une révision de notation.

⁴ SÉBIQ. Guide de gestion, 2024-25

Toutes les étapes du projet sont **OBLIGATOIRES** (Voir aussi *Politique d'intégrité*). Ainsi, un élève qui choisirait volontairement de manquer à une ou des obligations malgré l'encadrement de son superviseur (rencontres avec l'élève, communications avec le parent) se verrait recevoir la ou les conséquences suivantes :

Manquements	Conséquences possibles
1. Abandon du projet personnel avant la remise du produit	Exclusion du programme*
2. Non remise du produit de son projet personnel dans les délais impartis	Présence obligatoire à la journée pédagogique du mois de janvier pour faire une réflexion en lien avec les approches de l'apprentissage (ADA) Rencontre de sensibilisation avec l'élève, la coordonnatrice des projets, un membre de la direction et les parents. ✓ Si l'élève ne s'implique pas davantage après ces démarches, d'autres conséquences pourraient s'appliquer allant jusqu'à l'exclusion du programme*
3. Non remise du rapport du projet personnel dans les délais impartis	Conséquence immédiate pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme*
4. Manque d'intégrité dans le rapport de projet personnel (selon le superviseur qui l'aura suivi tout au long du processus)	Reprise du travail (ou une partie de celui-ci). ✓ Si l'élève refuse, le travail ne serait pas admissible et la note de 0% pourrait être inscrite au bulletin.
5. Absence au jury et/ou à l'exposition des projets personnels sans billet médical	Présence obligatoire à une journée pédagogique déterminée par la coordonnatrice pendant laquelle il fera les tâches suivantes : ✓ Écrire une lettre d'excuse aux membres de la communauté qui se seront présentés pour entendre sa présentation; ✓ Adresser une lettre à la direction indiquant les raisons de son absence et vivre une rencontre avec la direction pour présenter cette lettre; ✓ Rédiger par écrit la présentation qui aurait dû être faite lors de la soirée du jury.
6. Manquement au code de vie pendant sa présentation au jury et/ou à l'exposition	Expulsion de l'activité et présence obligatoire lors d'une journée pédagogique pour faire une réflexion par rapport à son comportement.
7. Manque d'intégrité à l'une ou l'autre des étapes du projet personnel	L'équipe de direction pédagogique déterminera la nature du manquement. Des conséquences diverses pourraient être données allant jusqu'à l'échec du projet.

*L'exclusion du programme si l'organisation scolaire le permet

ÉVALUATION

Un code de cours est inscrit au bulletin pour le projet personnel et 2 unités sont reconnues par le MEQ.

Une note provisoire, basée sur l'implication des élèves depuis septembre et sur la qualité de leur produit, pourrait apparaître à la 2e étape, sans impact sur le résultat final.

Le résultat final, en pourcentage, sera visible uniquement au bulletin de la 3e étape. Il reposera exclusivement sur l'évaluation du rapport et déterminera l'obtention du DÉSI.

Dérogation à une disposition du régime pédagogique
Programme d'éducation intermédiaire (PEI) : Cours « Projet personnel » de 5e secondaire
École secondaire Le boisé

- Pour respecter les objectifs spécifiques, les exigences, les échéances et les critères relatifs à l'évaluation du projet personnel tels que définis par l'IB, le bulletin de la 1^{re} étape ainsi que celui de la 2^e étape ne présentent pas de résultat pour la matière « Projet personnel ».
- Par le fait même, aucune moyenne de groupe n'apparaît également aux 1^{er} et 2^e bulletins pour la matière « Projet personnel ».
- Au 3^e bulletin, le résultat à la matière « Projet personnel » consiste donc en une note unique appuyée sur les critères explicités dans le guide du projet personnel imposé par l'I.B., dont la seule composante prévue faire l'objet d'une évaluation est le rapport qui reflète à la fois le processus adopté et le produit créé.
- Comme il n'y a aucun résultat à la 1^{re} et à la 2^e étape, la pondération du résultat de la 3^e étape est donc de 100%.

MOYENS ALTERNATIFS UTILISÉS POUR RENDRE COMPTE DU CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE EN COURS D'ANNÉE

- Les parents des élèves inscrits au cours « Projet personnel » sont informés de cette dérogation aux encadrements liés à l'évaluation et au bulletin unique par le biais des normes et modalités de l'école.
- Au 1^{er} et au 2^e bulletins, les parents de l'élève sont renseignés sur le cheminement de leur enfant par des commentaires personnalisés à la situation de l'élève qui sont émis par le superviseur et/ou par la personne responsable de la coordination du cours.
- L'article 29.2 du RP est respecté; des renseignements sont fournis aux parents de l'élève dont les performances laissent craindre qu'il n'atteigne pas le seuil de réussite fixé par le programme Pour la matière « Projet personnel », il est notamment prévu que les parents soient informés lorsque l'élève ne respecte pas l'échéancier école tel que prévu dans le guide pour les élèves et leurs superviseurs (version locale).

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette *politique d'évaluation* est révisée annuellement par divers membres de la communauté scolaire (directions, coordonnateurs, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2025

POLITIQUE D'INCLUSION

École secondaire Le boisé

Cette politique d'inclusion s'adresse à tous les membres de la communauté touchés de près ou de loin par l'inclusion en milieu scolaire et tout particulièrement dans les groupes du Programme d'éducation intermédiaire (PEI).

Elle a pour but de regrouper toutes les actions visant à supprimer les barrières de l'apprentissage. Les élèves bénéficient des mêmes services de soutien et d'aide que ceux des autres programmes.

Cette politique prend en considération les exigences du programme, la philosophie de l'IB, la politique EHDA Une étoile à la fois, la politique relative aux mesures de soutien et d'inclusion des élèves trans du CSSBF. Elle sera appliquée en complémentarité avec le projet éducatif de l'école.

La direction et l'équipe école utilisent cette politique, ainsi que tout autre document pertinent, pour la prise de décision. De plus, elle est communiquée aux différents acteurs du milieu scolaire par divers moyens et elle est disponible en tout temps dans le Grand Livre du PEI et sur le [site internet](#) de notre école.

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT

Réussite et développement de tous les élèves dans le respect du bien-être physique et psychologique.

VISION DU PEI À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

À l'école secondaire Le boisé,

Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.

Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.

Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscients de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

À l'école secondaire Le boisé, l'éducation inclusive c'est:

- ✓ une responsabilité collective; toute la communauté scolaire y joue un rôle;
- ✓ des enseignants accueillants, dévoués et engagés dans la réussite des élèves;
- ✓ du personnel de soutien qui collabore avec enthousiasme à la motivation et à la réussite des élèves;
- ✓ des professionnels soutenant les élèves et le milieu dans les défis à relever;
- ✓ une équipe de direction à l'écoute et ouverte aux besoins;
- ✓ des milieux d'apprentissage stimulants, favorisant l'engagement des élèves et leur permettant de se réaliser pleinement,
- ✓ des milieux de vie dynamiques, actifs et promouvant les saines habitudes de vie;
- ✓ des apprenants démontrant leur plein potentiel avec les mêmes chances de réussite,
- ✓ des aménagements équitables par la prise en compte des besoins et des particularités de chacun;
- ✓ la valorisation de la différence et de la diversité;
- ✓ le respect de valeurs en cohérence avec le projet éducatif de l'école et la mission de l'IB telles que le respect, la responsabilisation et l'engagement

PRÉSENTATION DE NOTRE ÉCOLE

Le Programme d'éducation intermédiaire du CSSBF existe depuis 1997. Pendant 25 ans, le PEI a été offert en partenariat dans deux écoles distinctes : École secondaire Le tandem et École secondaire Le boisé. Depuis 2023-2024, le programme est maintenant offert de sec 1 à 5 à l'école secondaire Le boisé. Cette

dernière accueil plus de 2000 élèves dans différents programmes et concentrations.

Nos classes PEI peuvent accueillir jusqu'à 306 élèves (2 groupes par niveau) provenant d'un large bassin, tant rural qu'urbain couvrant tout le territoire du CSSBF. Ils sont choisis en fonction de la réussite de toutes les matières de 6^e année et d'une activité d'admission inclusive.

LIMITES À L'INCLUSION DE NOS ÉTABLISSEMENTS

1. L'organisation scolaire

- ✓ Formation de deux groupes du PEI par niveau : 56 élèves en première secondaire, 58 élèves en deuxième secondaire et 64 élèves à partir de la troisième secondaire.
- ✓ D'autres programmes, concentrations ou options, sont offerts aux élèves.
- ✓ Mixité des élèves entre les programmes dans certaines matières de 4^e et 5^e secondaire.

2. Les exigences ministérielles

- ✓ Le respect du programme de formation québécoise, de la progression des apprentissages et des [normes et modalités](#).

MOYENS MIS EN PLACE POUR PERMETTRE L'INCLUSION

L'école Le boisé a à cœur la réussite de tous les élèves. Elles offrent une grande diversité de services et de ressources permettant l'aide à l'apprentissage, les mesures d'appui, la différenciation et l'intégration des élèves en tenant compte du contexte dans lequel nous évoluons et en assurant leur bien-être physique et psychologique dans un climat sécuritaire et positif. Les élèves peuvent ainsi évoluer en toute authenticité sans préjugés, discrimination ou autres obstacles.

But

Notre communauté scolaire favorise le développement de personnes sensibles à la réalité internationale qui incarnent toutes les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage de l'IB.

La sensibilité internationale se vit au quotidien à petite et à grande échelle et implique de nombreux acteurs. Voici quelques projets :

Projets	Personnes impliquées
✓ Projets personnels, 5 ^e sec.	✓ Élèves, Coordonnateurs, Superviseurs, Enseignants, Direction, etc.
✓ Projet de design portant sur le bien-être, 3 ^e sec.	✓ Élèves, Enseignants
✓ Projet interdisciplinaire portant sur la santé mentale, 4 ^e sec.	✓ Élèves, Enseignants, Membres de la communauté élargie
✓ Projet de design portant sur l'intégration des élèves d'ILSS, 1 ^{re} sec.	✓ Élèves immigrants, Enseignants ILSS, Enseignants
✓ Partenariat avec diverses communautés Ex. Mentorat en classe ILSS Ex. Visite en résidence pour aînés	✓ Élèves, Enseignants, Élèves immigrants, Enseignants ILSS, Membres de la communauté élargie

Environnement

Direction et gouvernance

Afin d'assurer une cohérence tout au long du programme, les coordonnateurs et directeurs travaillent en collaboration afin de mettre de l'avant des réalités différentes, mais complémentaires.

Le programme d'études respecte les temps d'apprentissage et d'enseignement établis par l'IB et répond aux besoins changeants de sa communauté.

- Le minimum requis d'heures d'enseignement dans chaque groupe de matières est respecté;
- Sélection des élèves de 6^e année en fonction de conditions d'admission inclusive : (*Voir politique d'admission*);
- Un élève peut intégrer le programme en 2^e, 3^e ou 4^e secondaire s'il répond à certaines conditions (*Voir politique d'admission*);
- Choix entre 2 voies au 1^{er} cycle : voie artistique ou voie active;
- Choix de profil en 4^e et 5^e secondaire en fonction de leurs intérêts, de leur capacité scolaire et de leur parcours postsecondaire :

- Choix des arts plastiques ou des arts dramatiques en 5^e secondaire;

4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
<u>Mathématiques :</u> • Culture, société et technique (CST) • Sciences naturelles (SN)	<u>Mathématiques :</u> • CST (permet d'accéder au profil humaniste ou mixte) • SN (permet d'accéder à tous les profils)
<u>Sciences :</u> • <u>Profil humaniste :</u> Sciences et technologie (ST) + option Arts + option Éducation physique • <u>Profil scientifique</u> Sciences et technologie + Sciences et technologie de l'environnement (ST+STE)	• <u>Profil humaniste :</u> Sciences générales + Communication • <u>Profil scientifique :</u> Chimie + Physique • <u>Profil mixte :</u> Chimie + Communication • <u>Profil humaniste :</u> Sciences générales + Communication

Soutien aux élèves

Pour mettre en œuvre le PEI, nos établissements scolaires fournissent de nombreuses ressources :

HUMAINES :

- Des partenaires répondant aux divers besoins des élèves :
 - ✓ Services de santé;
 - ✓ Action toxicomanie (organisme communautaire à but non lucratif qui réalise des activités de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des dépendances chez les jeunes de 10 à 30 ans);
 - ✓ Sûreté du Québec;
 - ✓ Pacte Bois-Francs (organisme de justice alternative) ;
- Du personnel professionnel, du personnel non enseignant, du personnel de soutien qui connaissent le modèle PEI et qui sont sensibles à la réalité des élèves du programme.

CONSTRUITES :

- Locaux divers permettant un environnement d'apprentissage efficace;
 - ✓ Auditorium, Costumier, Locaux d'arts, Laboratoire de science, Classes musées, etc.
- Ressources matérielles favorisant un apprentissage de qualité;
 - ✓ Locaux d'informatiques, chariots de portables, chariots de Ipad, audiovisuel, etc.
- Bibliothèque opérationnelle et dynamique ;

VIRTUELLES :

- Ressources technologiques :
 - ✓ Mise à la disposition d'ordinateurs, de tablettes et d'autres outils technologiques (Antidote, Word Q, Lexibook);
- Logiciels et applications :
 - ✓ Office 365, Mozaik portail, MParent, etc.
- Grand livre du PEI : outil de consultation pour l'ensemble de la communauté;
- Site internet d'école : accès à diverses informations liées au programme et à l'école;

L'établissement scolaire détermine et fournit le soutien à l'apprentissage approprié en se référant au projet éducatif :

- Rencontres horizontales (par niveau) afin d'identifier les besoins des élèves et les moyens pour leur offrir le meilleur soutien.
- Suivi et soutien auprès des élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage;
- Soutien aux élèves ayant droit à des mesures d'aide;
- Récupérations dans plusieurs matières;
- Service d'orthopédagogie : soutien à l'élève présentant des difficultés d'apprentissage ou ayant des mesures d'aide inscrite à son dossier.
- Mise en œuvre et révision de plans d'engagement;
- Mise en œuvre de plans d'intervention indiquant les adaptations nécessaires et suivi de celui-ci à chaque année;

- Service d'accompagnement pour des difficultés d'organisation scolaire : gestion du temps, de l'agenda, etc.
- Périodes d'éducation physique et à la santé (EPS) et d'arts pour les voies au premier cycle et en ajout à celles prescrites par le régime pédagogique du MEQ au deuxième cycle.

	1 ^{re} sec		2 ^e sec		3 ^e sec		4 ^e sec			5 ^e sec	
	MEQ	Voies	MEQ	Voies	MEQ	Ajout	MEQ	profil humaniste	profil science	MEQ	Ajout
Arts	2	2 artistique	2	2 artistique	2	1	2	2	-	2	-
ÉPS	2	2 active	2	2 active	2	1	2	2	-	2	2

L'établissement scolaire favorise le bien-être social, émotionnel et physique des élèves.

Il fournit des recommandations et un soutien qui aident les élèves à réussir au PEI et à planifier les étapes suivantes de leur expérience éducative et/ou professionnelle :

- ✓ Tutorat de la 1^e à la 5^e sec.;
- ✓ Services psychosociaux (techniciens en éducation spécialisée, psychologues, psychoéducateurs)
- ✓ Préentrée en 1^{re} secondaire;
- ✓ Plan de lutte à l'intimidation;
- ✓ Service de conseiller en orientation et activités orientantes; conseils, recommandations, soutien concernant leurs choix de cours, leur choix de programme ou des questions sur une future formation;
- ✓ Soutien lors de l'inscription pour l'année suivante;
- ✓ Accueil personnalisé pour les élèves arrivant en cours de programme;
- ✓ Ajout de périodes d'éducation physique et à la santé et d'arts selon le niveau;

L'établissement scolaire noue des relations avec la communauté au sens large, et ces relations constituent des sources de sagesse et d'expertise permettant de renforcer la mise en œuvre du PEI :

- Animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC) ;
- Collaboration école-famille (appels, courriel, rencontres, Portail parents);
- Collaboration avec divers partenaires répondant aux besoins des élèves (*voir Environnement : Soutien aux élèves*);

- Participation de la communauté à certains projets et activités scolaires (ex. jurys et exposition des projets personnels, jumelage ILSS, Visite en résidence pour aînés, etc.);
- Nombreux collaborateurs permettant aux élèves de poser des actions pour leur communauté : Ville de Victoriaville, Maison des familles, Événements sportifs, Écoles primaires, etc.

Soutien aux enseignants

L'établissement scolaire fournit aux enseignants le temps et les autres ressources nécessaires pour collaborer de manière efficace à la mise en œuvre du programme.

- Disponibilité et soutien pédagogique des coordonnatrices;
- Plateforme commune afin d'accéder à des outils et de la documentation;
- Aménagement de la tâche afin de:
 - ✓ participer à des rencontres horizontales (par niveau) et verticales (par matière) afin de collaborer à la mise en œuvre du programme (ex. cycle de recherche, apprentissage interdisciplinaire, concepts, compétences, contenus communs, etc.);
 - ✓ concevoir et planifier des unités de travail (contextualisation, conceptualisation, cycle de recherche, approches de l'apprentissage);
 - ✓ concevoir et planifier de projets du PEI (interdisciplinarité, projet personnel, action par le service, design);
 - ✓ participer à des formations spécifiques afin de les familiariser avec certaines difficultés : TSA, TDA/H, déficience visuelle, anxiété, etc.

Culture

L'établissement scolaire garantit l'accès au système éducatif de l'IB au plus large éventail possible d'élèves (*Voir politique d'admission et d'inclusion*):

- Informations sur l'admission au programme disponibles dans le Grand livre du PEI et dans la politique d'admission;
- Possibilité d'intégrer le programme en cours de parcours selon certaines conditions;
- Rencontre et accompagnement systématique des élèves à risque en cours d'année;

- Accompagnement possible pour un élève accepté au programme dont la langue maternelle ne serait pas le français (ex. francisation, bulletin adapté, etc.);
- Mise en place d'une politique linguistique qui valorise le multilinguisme tout en encourageant une utilisation adéquate du français (*Voir politique linguistique*);

Apprentissage

Conception d'un programme d'études cohérent

Les enseignants collaborent pour concevoir, planifier des unités qui satisfont aux exigences spécifiques du programme :

- Temps de rencontre interdisciplinaire;
- Rencontres horizontales (par niveau) et verticales (par matière) sur divers sujets (ex. cycle de recherche, concepts, contenus communs, etc.);
- Création de lieux communs pour consigner la documentation, y avoir facilement accès et faire du travail collaboratif. Ex. Teams, OneDrive, etc.

Élèves en tant qu'apprenants permanents

Les élèves s'approprient leur apprentissage en se fixant des objectifs stimulants et en poursuivant des recherches personnelles.

L'établissement scolaire fournit aux élèves des occasions d'explorer et de développer leur identité personnelle et culturelle.

- Projets variés offerts dans le cadre des cours qui respecte le cycle de recherche;
 - ✓ Projets Design (sec 1 à 3); Projets interdisciplinaires (sec 1 à 5); Projets personnels (5^e sec.); Projet arts (4^e sec.); Projet orientant (2^e sec.), etc.
- Périodes de CCQ adaptées au modèle PEI en 1^{re} et 2^e sec.;
- Choix entre la voie artistique et la voie active en 1^{re} et 2^e sec.;
- Choix entre le parcours humaniste et scientifique en 4^e et 5^e sec.;
- Options de 5^e sec. : Communication, art dramatique, art plastique;
- Les boîtes à outils visant à explorer divers sujets tels que : qualités du profil, approches de l'apprentissage, action par le service, les contextes mondiaux;

- Activités d'appartenance : ex. dîner communautaire, sorties diverses, etc.
- Participation volontaire aux nombreuses activités de l'AVSEC;
- Voyages culturels;
- Etc.

Approches de l'enseignement

Les enseignants suppriment les obstacles à l'apprentissage afin de permettre à chaque élève de développer, de poursuivre et d'atteindre des objectifs d'apprentissage personnels et stimulants.

- Approches de l'enseignement variées et adaptées au contenu du cours et aux besoins d'apprentissage des élèves (travail d'équipe, enseignement explicite, enseignement coopératif, etc.);
- Approche de l'enseignement contextualisé et conceptualisé;
- Approche de l'apprentissage : enseignement explicite de stratégies diverses afin d'améliorer le savoir-faire des élèves en classe, mais aussi pour l'avenir;
- Différenciation appliquée en classe en fonction des différents projets et activités;
- Soutien aux élèves ayant droit à des mesures d'aide;
- Récupérations dans la plupart des matières;
- Utilisation de technologies diverses (ex. Office 365);

Approches de l'évaluation

L'établissement scolaire administre l'évaluation de manière cohérente, équitable, inclusive et transparente (*Voir aussi Politique d'évaluation*):

- Mesures adaptatives pour les élèves en difficulté d'apprentissage;
 - ✓ 1/3 temps supplémentaire;
 - ✓ Accès aux outils technologiques;
 - ✓ Possibilité de faire une évaluation dans un lieu isolé;
 - ✓ Toute autre forme d'aide mise au plan et permise par le ministère.
- Rencontre de normalisation de travaux d'élèves afin de veiller à ce que les résultats soient fiables, conformément aux directives de l'IB;
- Envoi d'échantillons de projets personnels en révision externe pour assurer une conformité dans l'évaluation;

- Bulletin PEI communiqué aux élèves et aux parents à la fin de chaque année scolaire;
- Organisation structurée et aménagement des locaux lors des évaluations à la fin de l'année;

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette politique d'inclusion est révisée annuellement par divers membres de la communauté scolaire (directions, coordonnateurs, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2025

POLITIQUE D'INTÉGRITÉ

École secondaire Le boisé

La présente politique s'adresse à tous les membres de la communauté qui doivent intervenir de près ou de loin sur l'intégrité des élèves. Elle a été mise en œuvre par un comité constitué de membres de la communauté scolaire en cohérence avec les exigences du programme et la philosophie de l'IB.

Elle est en accord avec le code de vie de l'école, les encadrements légaux et ministériels, les autres politiques mises en place au PEI ainsi que tout autre document en vigueur.

La direction et l'équipe-école utilisent cette politique, ainsi tout autre document pertinent, pour la prise de décision.

Elle est communiquée aux différents acteurs du milieu scolaire par divers moyens et elle est disponible en tout temps dans le Grand Livre du PEI et sur le [site internet](#) de notre école.

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT

Réussite et développement de tous les élèves dans le respect du bien-être physique et psychologique.

VISION DU PEI À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

À l'école secondaire Le boisé,

Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.

Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.

Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscients de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.

PHILOSOPHIE

Nous croyons que l'intégrité est un savoir-être essentiel qui contribuera au développement du plein potentiel de nos apprenants. Elle est au cœur des valeurs que nous nous sommes choisies : respect, responsabilisation et engagement, mais elle doit aussi dépasser les murs de nos écoles à travers chaque petit geste quotidien que nous posons. Voilà pourquoi cette politique ne traite pas seulement d'intégrité intellectuelle, mais bien d'intégrité dans son ensemble.

Cette politique doit se refléter dans les actions et décisions de tout un chacun, elle doit teinter les choix des élèves, nos adultes de demain. Ainsi, nous sommes convaincus que le principe d'intégrité saura bien servir les élèves tout au long de leur vie, et ce, dans différents contextes.

Nous vivons dans un monde en constante évolution. L'accès à l'information n'a jamais été aussi facile. Il est donc normal de s'inspirer d'idées ou des travaux d'autrui déjà existants. Toutefois, il est primordial d'être critique et honnête en indiquant explicitement toute forme d'emprunt. Il peut être difficile pour un élève de distinguer les bonnes et les mauvaises pratiques dans un contexte où la collaboration est importante. C'est pourquoi la communauté scolaire tire profit de pratiques communes qui seront enseignées tout au long du parcours scolaire.

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

Cette politique met en lumière :

- les buts de l'intégrité,
- les bonnes pratiques qui permettent de démontrer son intégrité par rapport à l'authenticité des travaux, le respect des sources et du travail d'autrui, l'utilisation responsable des technologies de l'information et des médias sociaux et les pratiques éthiques et honnêtes en examen,
- les mauvaises conduites afin de les éviter,
- les sanctions possibles,
- l'intégrité dans le projet personnel,
- l'intégrité dans le cyberspace,
- la responsabilité partagée et nos pratiques communes.

LES BUTS DE L'INTÉGRITÉ

- Devenir des citoyens honnêtes, altruistes et responsables;
- Développer une culture du respect de soi et des autres;
- Garantir l'équité ;
- Maintenir la confiance, la crédibilité et la motivation;
- Promouvoir une communication ouverte reposant sur la compréhension et le respect;
- Développer des stratégies telles que l'autogestion, la communication, la recherche qui serviront toute la vie;

Sources : Organisation du Baccalauréat International, *Intégrité intellectuelle*, 2019
Dépliant *L'intégrité intellectuelle dans le PEI*

LES BONNES PRATIQUES ET LES MAUVAISES CONDUITES

Bonnes pratiques Voici quelques bonnes pratiques qui permettent à l'élève de démontrer son intégrité et de la mettre en valeur.	Mauvaises conduites Voici quelques exemples de mauvaises pratiques qui procurent un avantage déloyal à un ou des individus dans le cadre d'un travail ou d'une évaluation.
<u>Collaboration</u> : participer activement à un travail avec un ou d'autres élèves dans le cadre de consignes qui l'autorise;	<u>Collusion</u> : entente secrète visant à tromper Exemples : • faire le travail pour quelqu'un d'autre, • faire un travail individuel à plusieurs (en totalité ou en partie), • permettre à un autre élève de copier lors d'un travail ou d'un examen
<u>Respect de la propriété intellectuelle d'autrui</u> : attribuer aux autres ce qui leur revient avec transparence Exemples : • Utiliser les règles du discours rapporté afin de reprendre les paroles d'autrui; • Paraphraser de façon adéquate; • Mentionner les ressources utilisées; • Rédiger une bibliographie des sources utilisées; • Utiliser des images libres de droits;	<u>Plagiat</u> : « présenter, intentionnellement ou non, les idées, les propos ou le travail d'une autre personne sans mentionner correctement, clairement et explicitement les sources correspondantes » ⁵ . Cela vaut pour la traduction de document d'autrui sans citer les sources. Exemples : • Copier les paroles d'autrui sans mentionner la provenance • Déformer, changer le sens des propos d'un tiers

⁵ Organisation du Baccalauréat International, *Intégrité intellectuelle*, 2019

<u>Respect d'autrui dans les travaux et évaluations</u> Exemples : • le surveillant ; • les autres élèves <u>Remise des travaux authentiques</u>; il est attendu que l'élève produise et remette une production en totalité ou en grande partie originale. En d'autres mots, le travail doit faire état de sa propre capacité. Le cas échéant, il doit indiquer tout emprunt. Les élèves doivent garder à l'esprit que tout travail produit par une intelligence artificielle (IA), même en partie, ne sera pas considéré comme un travail personnel.⁶	<u>Tricherie</u> : contourner des règles afin d'obtenir indûment un avantage. Exemples : • introduction et utilisation de matériel (papier ou électronique) non autorisé lors d'un examen; • bavardage ou communication de quelque façon avec un autre élève lors d'évaluation; • falsification de données; • utilisation de site/d'application de traduction (ex. Google traduction, Reverso) pour traduire son propre texte dans une autre langue dans le cadre d'un travail scolaire. (ex. Durant un cours d'anglais, écrire d'abord son texte en français pour ensuite le faire traduire en anglais par un site ou une application); • utilisation de l'IA pour réaliser en partie ou en totalité un travail sans l'autorisation de l'enseignant.
--	---

SANCTIONS POSSIBLES

Bien que nous préconisons l'enseignement des bonnes pratiques relatives à l'honnêteté intellectuelle et à l'intégrité, nous devons tout de même prévoir et appliquer des sanctions en cas de manquement. Si une telle situation était vécue, le ou les élèves concernés seraient rencontrés par la direction pédagogique.

Voici donc une liste de sanctions possibles qui peuvent être appliquées:

- Reprise d'examen lors d'un moment déterminé par l'école ;
- Travail supplémentaire ;
- Travail de réflexion ;
- Toute autre mesure considérée comme étant justifiée aux yeux de la direction;
- Attribution de la note 0.

INTÉGRITÉ ET PROJET PERSONNEL

Tous les élèves de 5^e secondaire doivent réaliser un projet personnel. Ce projet individuel mise sur l'autonomie des élèves en vue de réaliser une production authentique en lien avec un intérêt personnel. Le projet personnel fournit aux élèves

⁶ [Intégrité intellectuelle - Ressources du PEI - Accueil - Ressources liées aux programmes de l'IB](#)

une occasion d'explorer un domaine qui les intéresse personnellement de manière autonome et adaptée à leur âge. Le processus de recherche, d'action et de réflexion les encourage à démontrer et à renforcer leurs compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage. Le projet personnel est un processus qui commence en septembre et se termine en mai.

Chaque élève est associé aléatoirement à un(e) superviseur(e) qui a comme mandat de soutenir et encadrer l'élève pendant la réalisation du projet. Il est également responsable de sa correction dans le respect des critères d'évaluation de l'IB, mais aussi de vérifier l'authenticité de chacune des étapes de création. Le superviseur participe à un exercice de normalisation afin d'assurer une correction juste avec l'ensemble des projets.

Par ailleurs, l'école envoie les résultats des projets personnels en évaluation externe pour une révision de notation.

Un code de cours est inscrit au bulletin pour le projet personnel, et 2 unités sont reconnues par le MEQ. Une note provisoire apparaîtra à la 2e étape, basée sur l'implication des élèves depuis septembre et sur la qualité de leur produit, sans impact sur le résultat final.

Le résultat final, en pourcentage, sera visible uniquement au bulletin de la 3e étape. Il reposera exclusivement sur l'évaluation du rapport et déterminera l'obtention du DÉSI. (*Voir aussi Politique d'évaluation*)

Ainsi, il est essentiel de respecter les exigences définies par le programme telles que:

- Remettre un travail original qui montre ses propres capacités: les élèves doivent prouver qu'ils ont appliqué de bonnes pratiques de collaboration, de respect de la propriété intellectuelle, d'authenticité des travaux.
- Respecter les échéanciers prescrits,
- Participer à toutes les étapes du projet : demi-journées de travail, jurys, exposition et toutes autres étapes qui seront mentionnées tout au long du processus.

Un élève qui choisirait volontairement de manquer à une ou des obligations malgré l'encadrement de son superviseur (rencontres avec l'élève, communications avec le parent) se verrait recevoir la ou les conséquences suivantes :

Manquements	Conséquences possibles
1. Abandon du projet personnel avant la remise du produit	Exclusion du programme*

2. Non remise du produit de son projet personnel dans les délais impartis	Présence obligatoire à la journée pédagogique du mois de janvier pour faire une réflexion en lien avec les approches de l'apprentissage (ADA) Rencontre de sensibilisation avec l'élève, la coordonnatrice des projets, un membre de la direction et les parents. ✓ Si l'élève ne s'implique pas davantage après ces démarches, d'autres conséquences pourraient s'appliquer allant jusqu'à l'exclusion du programme*
3. Non remise du rapport du projet personnel dans les délais impartis	Conséquence immédiate pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme*
4. Manque d'intégrité dans le rapport de projet personnel (selon le superviseur qui l'aura suivi tout au long du processus)	Reprise du travail (ou une partie de celui-ci). ✓ Si l'élève refuse, le travail ne serait pas admissible et la note de 0% pourrait être inscrite au bulletin.
5. Absence au jury et/ou à l'exposition des projets personnels sans billet médical	Présence obligatoire à une journée pédagogique déterminée par la coordonnatrice pendant laquelle il fera les tâches suivantes : ✓ Écrire une lettre d'excuse aux membres de la communauté qui se seront présentés pour entendre sa présentation; ✓ Adresser une lettre à la direction indiquant les raisons de son absence et vivre une rencontre avec la direction pour présenter cette lettre; ✓ Rédiger par écrit la présentation qui aurait dû être faite lors de la soirée du jury.
6. Manquement au code de vie pendant sa présentation au jury et/ou à l'exposition	Expulsion de l'activité et présence obligatoire lors d'une journée pédagogique pour faire une réflexion par rapport à son comportement.
7. Manque d'intégrité à l'une ou l'autre des étapes du projet personnel	L'équipe de direction pédagogique déterminera la nature du manquement. Des conséquences diverses pourraient être données allant jusqu'à l'échec du projet.

*L'exclusion du programme si l'organisation scolaire le permet

INTÉGRITÉ ET CYBERESPACE

- ✓ le respect des autres en tout temps, même dans le cyberspace;
- ✓ le respect de la vie privée et de la réputation d'autrui tant par nos propos que par le partage de photos.

Notre école s'est dotée d'un code d'éthique d'utilisation des technologies informatiques pour les élèves qui s'appuie sur le Code civil du Québec et la Charte des droits et libertés de la personne. (*Voir agenda de l'école*). Les parents sont

invités à signer un document d'autorisation d'utilisation de photos et d'enregistrement audio et vidéo.

Tel que mentionné dans le code de vie de l'école, « il est interdit d'utiliser un cellulaire ou autre appareil électronique en classe sauf à des fins pédagogiques, ce qui sera autorisé par l'enseignant (e) au préalable. [...] »

LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE: UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Chacun a le droit d'évoluer dans un milieu sécuritaire et le devoir de respecter l'intégrité physique et intellectuelle d'autrui.

L'intégrité relève de la direction, des enseignants, des élèves et des parents. L'ensemble de la communauté scolaire s'engage à être un modèle d'intégrité et à appliquer la politique.

- Tous les membres de l'équipe-école amènent les élèves à:
 - ✓ développer une compréhension des principes d'intégrité intellectuelle et d'honnêteté,
 - ✓ se responsabiliser,
 - ✓ développer des pratiques éthiques, intègres et honnêtes ,
 - ✓ développer les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage,
 - ✓ comprendre et utiliser les approches de l'apprentissage permettant l'intégrité,
 - ✓ réfléchir à l'importance de bien comprendre ces principes et à les amener à y adhérer.
- La direction et l'équipe-école veillent à :
 - respecter les normes de mise en œuvre du PEI,
 - appliquer les directives propres aux matières,
 - mettre en place un système de normalisation des travaux,
 - valider la correction des projets personnels par une révision de notation externe,
 - réviser annuellement les politiques et les normes et modalités d'évaluation;
- La direction applique les sanctions nécessaires et insiste sur les bonnes pratiques éthiques (*Voir la section « sanctions possibles »*)
- La direction et les enseignants collaborent à la mise en place du code de vie;

- La direction veille au respect de la politique;
- Le coordonnateur travaille de concert avec les enseignants et accompagne les élèves;
- L'enseignant explique et rappelle les règles de réalisation des travaux et évaluations;
- L'enseignant connaît et applique les normes et modalités d'évaluation de l'école ;
- L'enseignant respecte les droits d'auteur ;
- Les enseignants administrent l'évaluation de manière cohérente, équitable, inclusive et transparente;
- L'élève répond en tout temps des règles de la Politique d'intégrité en milieu scolaire ;
- L'élève respecte les règlements et le code de vie de l'école ;
- L'élève respecte les règles de la méthodologie du travail pour la présentation de ses travaux ;
- L'élève porte un jugement éthique et réfléchi sur ses propres actions et celles des autres;
- L'élève ET les parents prennent connaissance de la politique d'intégrité;
- Le parent collabore avec l'équipe-école si son enfant fait preuve de manquement ;

NOS PRATIQUES COMMUNES

Sec 1	Sec 2	Sec 3	Sec 4	Sec 5
Stratégies d'utilisation de l'agenda	Stratégies d'utilisation de l'agenda	Utilisation de l'agenda		L'intégrité au projet personnel
Présentation des politiques : parents et élèves	Présentation des politiques : parents et élèves	Présentation des politiques : parents et élèves	Présentation des politiques : parents et élèves	Présentation des politiques : parents et élèves
Méthodologie du travail	Méthodologie du travail	Méthodologie du travail	Méthodologie du travail	Méthodologie du travail
Instaurer une culture de groupe, vivre en société, esprit collectif plutôt qu'individuel	Instaurer une culture de groupe, vivre en société, esprit collectif plutôt qu'individuel	Instaurer une culture de groupe, vivre en société, esprit collectif plutôt qu'individuel	Instaurer une culture de groupe, vivre en société, esprit collectif plutôt qu'individuel	
Autogestion : temps, tâche et émotions	Autogestion : temps, tâche et émotions	Autogestion : temps et émotions (conciliation étude, travail, social)	Autogestion : temps et émotions (conciliation étude, travail, social)	Autogestion : temps et émotions
Modéliser les attentes concernant un travail d'équipe efficace	Modéliser les attentes concernant un travail d'équipe efficace : respect et ouverture	Apprendre à écouter avec respect et ouverture	Apprendre à écouter avec respect et ouverture	Apprendre à écouter avec respect et ouverture
Mini-Formation adaptée au niveau scolaire sur la recherche sur internet	Mini-Formation adaptée au niveau scolaire sur la recherche sur internet	Mini-Formation adaptée au niveau scolaire sur la recherche sur internet	Mini-Formation adaptée au niveau scolaire - la recherche sur internet	Droit d'auteur, droit à l'image, YouTube (Cours de communication)
Fonctionnement et recherche à la bibliothèque avec la technicienne en documentation	Apprendre comment reconnaître des lacunes ou des fausses idées	Questionnaire <i>C'est quoi l'intégrité?</i>	Discussion et quiz sur les comportements intègres observables	L'importance de l'intégrité pour la vie adulte
Stratégies d'organisation du matériel scolaire	Les gestes éthiques lors d'engagement communautaire	Utilisation intègre des médias sociaux	Sensibiliser sur les communications entre les élèves particulièrement sur les réseaux sociaux	Les conséquences du plagiat lors de la réalisation d'une recherche.
Mise en garde aux parents : groupes de réseaux sociaux « PEI »	Mise en garde aux parents : groupes de réseaux sociaux « PEI »	Mise en garde aux parents : groupes de réseaux sociaux « PEI »	Développer l'esprit critique	L'intégrité en sciences- Exemples concrets, notion de rigueur pour le développement du professionnalisme
		Critiquer des informations de manière constructive	Perception de la tâche et des efforts à y mettre, conscientisation sur le rôle d'apprenant	Intégrité et intelligence artificielle (ECR)
				Questionnaire <i>C'est quoi le lien avec l'intégrité?</i>

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette *politique d'intégrité* est révisée annuellement par divers membres de la communauté scolaire (directions, coordonnateurs, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2025

POLITIQUE LINGUISTIQUE

École secondaire Le boisé

La politique linguistique s'adresse à l'ensemble des membres de la communauté scolaire soucieux de développer et soutenir la langue et le multilinguisme. Elle a été conçue pour répondre aux besoins changeants de la communauté, car nous sommes conscients que la langue évolue sans cesse.

Elle est en accord avec la politique linguistique Aux couleurs du temps (mai 2012)⁷, la politique culturelle (mai 2007) du CSSBF⁸, les encadrements légaux et ministériels, les exigences du programme, dont [les principes linguistiques](#) et la philosophie de l'IB.

La direction et l'équipe-école utilisent cette politique, ainsi que tout autre document pertinent, pour la prise de décision. De plus, elle est communiquée aux différents acteurs du milieu scolaire par divers moyens et elle est disponible en tout temps dans le Grand Livre du PEI et sur le [site internet](#) de notre école.

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT

Réussite et développement de tous les élèves dans le respect du bien-être physique et psychologique.

VISION DU PEI À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ

À l'école secondaire Le boisé,

Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.

Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.

⁷ <http://www.csbf.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/PolitiqueLinguistiqueWeb.pdf>

⁸ <http://www.csbf.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/PolitiqueCSBF8x11.pdf>

Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscients de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.

PRATIQUES COMMUNES

La langue, au sens large est porteuse de notre identité. Elle nous permet d'entrer en communication, de donner du sens à un message, de comprendre et de se faire comprendre. Mais aussi, elle permet de s'ouvrir à différentes visions du monde, à différentes cultures.

Directions, enseignants, membres du personnel valorisent la communication en français qu'elle soit orale ou écrite, en classe, à l'intérieur de nos murs, mais aussi dans le cadre de sorties parascolaires.

Nous croyons aussi que la maîtrise d'une 2^e langue (l'anglais) est primordiale pour tous les élèves dans une société de plus en plus ouverte sur le monde.

Plus encore, les élèves du PEI sont amenés à apprendre une langue tierce (l'espagnol) qui sera un atout dans le développement de leur identité et dans le rôle qu'ils joueront dans le monde en tant qu'individus engagés dans leur communauté locale, nationale, internationale.

Le multilinguisme permettra à chaque apprenant de développer sa sensibilité internationale et les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage qui feront de lui un adulte accompli. Il favorisera une meilleure communication, une plus grande compréhension interculturelle et peut-être même une occasion de s'engager pour un monde meilleur.

Chaque enseignant a une responsabilité envers l'amélioration de la littératie. Les intervenants du milieu (direction, enseignants, techniciens en documentation, technicien en loisirs, etc.) ont aussi un rôle à jouer pour favoriser le plaisir de lire, d'écrire et de parler en français.

Ainsi notre politique linguistique assure la mise en place de pratiques communes garantissant à tous les élèves une intégration et un accès égal au PEI ainsi qu'un accès égal à la diplomation. Elle met en lumière utilisation adéquate de la langue selon un but et un contexte et elle.

PRÉSENTATION DE NOTRE MILIEU : situation locale et contexte socioculturel

La ville de Victoriaville est un important bassin d'accueil pour les nouveaux arrivants pris en charge par l'État. Un projet pilote mis en place en 2018 vise d'ailleurs à faciliter l'identification de solutions concrètes et adaptées aux besoins de la localité en matière d'inclusion, et ce, tout en misant sur la participation active des acteurs locaux dans le but de définir des actions structurantes⁹.

Le programme d'éducation intermédiaire de l'École secondaire Le boisé a été mis en place par le CSSBF. Il est donc accessible à tous les élèves de notre territoire. Nous accueillons deux groupes de PEI de sec 1 à 5. Notre établissement est fréquenté par une grande majorité d'élèves francophones. Dans la plupart des cas, l'anglais est la deuxième langue de nos apprenants. Elle peut toutefois aussi être la troisième, voire la quatrième langue de certains, car nous accueillons dans notre école et dans nos classes PEI un certain nombre d'élèves issus de l'immigration.

Voici d'ailleurs une liste des langues maternelles et des pays d'origine de nos élèves issus de l'immigration¹⁰ :

Pays d'origine		Langue maternelle	
• Espagne • République centrale • Ukraine • Colombie • Syrie • Cuba • Mexique • Portugal • Venezuela • France	• République démocratique du Congo • Cameroun • Centrafrique • Tanzanie • Côte d'Ivoire • Ouganda • Afrique du Sud • Russie • Maroc	• Swahili • Malinké • Russe • Kurde • Sango • Bembe • Malinké	• Fulbe • Kinyabruisha • Anglais • Portugais • Espagnol • Arabe • Français

⁹ <https://www.victoriaville.ca/nouvelle/201807/3103/un-projet-pilote-mis-de-l%C3%A2%E2%82%AC%E2%84%A2avant-pour-faciliter-l%C3%A2%E2%82%AC%E2%84%A2adaptation-des-nouveaux-arrivants.aspx>

¹⁰ 2022-2023

À L'ÉCOLE

L'École secondaire Le boisé a mis en place plusieurs moyens afin de valoriser la langue :

- Affichage en français;
- Attention particulière au langage à la radio étudiante;
- Section en anglais dans l'agenda;
- Accès à la culture d'ici et d'ailleurs via une bibliothèque dynamique;
- Accès à des ressources technologiques (ex. locaux d'informatique);
- Accès à des partenaires culturels tels que le service d'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC), le Carré 150, le Comité d'accueil international des Bois-Francis (CAIBF), etc.;
- Soutien à l'apprentissage de diverses manières : récupérations sur l'heure du midi, orthopédagogie (mise en place de plan d'intervention et rôle-conseil auprès des enseignants), mesures d'adaptation et mise en place d'un programme de réussite de l'examen du ministère de 5^e sec.), etc.;
- Cours optionnels : Communication 5^e sec, Art dramatique

AU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE

Dans un premier temps, l'établissement s'assure que le temps d'apprentissage des élèves dans les 3 langues respecte les exigences du programme.

Dans la mesure où la littératie¹¹ est au centre de l'apprentissage, chaque enseignant a un rôle important à jouer en tant que modèles de l'utilisation adéquate de la langue dans un contexte stimulant et diversifié pour nos apprenants. Pour ce faire, il s'assure :

- d'une planification (horizontale et verticale) judicieuse en collaboration avec ses collègues;
- de présenter des projets interdisciplinaires stimulants;

¹¹ La littératie est ainsi définie comme étant la [capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer](#) de l'information par le [langage](#) sur [différents supports](#) pour [participer activement à la société](#) dans [différents contextes](#).

- de l'utilisation intégrée des médias et technologies de l'information;
- de respecter et de faire respecter l'intégrité intellectuelle tant au niveau des droits de propriété intellectuelle que lors d'emprunts d'idées dans les travaux scolaires et ce, peu importe la langue;
- d'utiliser la contextualisation (contextes mondiaux) comme l'angle d'approche pour de nombreux sujets et projets interculturels;
- de l'enseignement explicite et la mise en pratique des approches de l'apprentissage tant au niveau de formes de communication que de l'intégrité des informations communiquées;
- de l'enseignement conceptuel lié à la communication;
- du développement des aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage;
- du soutien aux élèves ayant des besoins spécifiques;
- de la valorisation et de la protection de notre culture.

ACCÈS AU PROGRAMME DE L'IB

Nous assurons la mise en place de pratiques garantissant à tous les apprenants une intégration et un accès égal au programme.

Un élève dont la langue maternelle n'est pas le français et qui a été accepté au PEI pourrait recevoir du soutien afin de développer son plein potentiel (ex. francisation, mesures d'adaptation, outils technologiques, etc.).

Un élève avec des difficultés avec l'acquisition d'une langue seconde ou tierce pourrait recevoir les services d'un mentor afin de l'aider à progresser.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Par ailleurs, nous pensons qu'il est nécessaire que les membres de la direction, les enseignants, les techniciennes en documentation ainsi que tout autre membre du personnel de l'établissement puissent avoir accès à un perfectionnement professionnel en matière d'apprentissage et d'enseignement des langues s'ils en sentent le besoin.

LANGUE A : Le français

Mesures prévues pour soutenir l'entretien et développement du français de la 1^{re} à la 5^e secondaire

- Activités axées sur la méthodologie intégrée aux groupes de matières ;
- Outils de référence à la disposition des élèves : dictionnaire, outils de conjugaison et de correction;
- Période de lecture en classe et/ou à la bibliothèque;
- Récupérations;
- Utilisation de logiciels d'appui pour les élèves ayant des besoins particuliers: Word Q/ Antidote/ Lexibook;
- Accès aux groupes d'intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS);
- Utilisation d'une grille qualitative en lien avec la qualité du français dans l'ensemble des matières autres que le français écrit;
- Enseignement des stratégies de lecture et de méthodes de correction.

LANGUE B : L'anglais

Dispositions prévues pour l'acquisition d'une langue seconde de la 1^{re} à la 5^e secondaire

- Outils de référence à la disposition des élèves : dictionnaire, outils de conjugaison et de correction;
- Récupérations;
- Affichage bilingue/trilingue dans les classes ;
- Offre de voyages linguistiques 2^e-3^e-4^e-5^e secondaire;
- Utilisation de logiciels d'appui et d'outils techno. Ex. Franklin

LANGUE TIERCE : L'espagnol

Dispositions prévues pour l'acquisition d'une langue tierce 2^e à 4^e secondaire

- Outils de référence à la disposition des élèves : dictionnaires, outils de conjugaison, etc.
- Récupérations;
- Affichage bilingue/ trilingue dans les classes;

SOUTIEN AU MULTILINGUISME et AUTRES LANGUES DE L'ÉTABLISSEMENT

La sensibilité internationale des élèves du programme est valorisée en les incitant à participer aux activités d'ouverture interculturelle sur l'heure du dîner telles que *la semaine interculturelle*

Des activités collaboratives sont vécues tout au long de l'année entre élèves de PEI sec 1 et les élèves de la classe de francisation.

De plus, par le biais de certains projets tels que le projet personnel de 5e secondaire et les périodes de mentorat en classe ILSS, nous permettrons à la communauté scolaire et aux parents d'être les témoins des pratiques linguistiques mises de l'avant.

Voici quelques autres activités et projets qui valorisent le multilinguisme et le multiculturalisme :

- Comité d'accueil international des Bois-Francs (CAIBF) : ensemble de services afin de faciliter l'installation et l'intégration dans la région;
- Fête de la diversité culturelle;
- Activités sur l'heure du dîner afin de favoriser la connaissance de différentes cultures;
- Sorties culturelles;
- Partage de lieux de vie ex. Local de la SASEC;
- Création d'une vidéo de vœux universels pour la période des fêtes (décembre 2021).

SUIVI DE LA POLITIQUE

Cette *politique linguistique* est révisée annuellement par divers membres de la communauté scolaire (directions, coordonnateurs, enseignants, personnel non-enseignant, parents et anciens élèves).

Ensuite, elle est présentée à l'assemblée des enseignants et au conseil d'établissement.

DERNIÈRE RÉVISION

Mars 2025

LIENS ENTRE LES POLITIQUES

	Respect	Engagement	Responsabilisation
Vision	Le PEI est une famille qui développe le plein potentiel et permet de se réaliser autant dans les saines habitudes de vie, l'intégrité intellectuelle et les relations afin d'être un citoyen respectueux.	Le PEI développe la sensibilité à sa communauté et l'ouverture à la diversité en utilisant des compétences variées pour être un citoyen engagé.	Le PEI développe l'autonomie, la curiosité intellectuelle et les connaissances tout en étant conscient de la façon d'apprendre, des forces et des limites dans un environnement stimulant dans le but d'être un citoyen responsable.
Politique intégrité	Encourager le respect de soi par l'identification et la compréhension des saines habitudes de vie. Cultiver le respect des autres en ce qui concerne l'intégrité intellectuelle dans la recherche d'informations et d'images, mais également dans le travail qui implique la collaboration en classe et en dehors de la classe.	Maintenir la confiance et la crédibilité : Permettre aux élèves d'évoluer dans un environnement d'apprentissage propice qui prend en considération une société en constante évolution. Planifier une charge de travail gérable, pour que les élèves puissent répartir leur temps efficacement (autogestion).	Maintenir l'équité dans les évaluations; celles-ci donnent une idée précise de l'accomplissement de chaque élève. Être un exemple. Contribuer au développement de la pensée critique des élèves.
Politique inclusion	Faire l'examen des obstacles pour permettre à tous les apprenants de démontrer leur plein potentiel et d'avoir les mêmes chances de réussite.	Valoriser la différence et la diversité. Offrir des milieux d'apprentissage stimulants, favorisant l'engagement des élèves, promouvant les saines habitudes de vie et leur permettant de se réaliser pleinement.	Connaitre et considérer les besoins et les particularités de chacun en mettant en place des aménagements équitables.
Politique évaluation	Planifier des situations d'apprentissage et d'évaluation qui reconnaissent l'importance de la différenciation dans tout le processus.	Garantir une évaluation juste et valide et collaborer à un mécanisme de normalisation Soutenir l'apprentissage des élèves dans l'acquisition de compétences et/ou de connaissances.	Permettre aux élèves de prendre eux-mêmes conscience de leur évolution en tant qu'apprenants, de leurs forces ainsi que de leurs défis.
Enseignement	Enseigner et favoriser la collaboration qui encourage la communication respectueuse et l'expression d'opinions afin de développer l'élève en tant qu'apprenant permanent.	Intégrer l'approche de l'enseignement reposant sur le cycle de recherche et l'action par le service dans les situations d'apprentissage afin de permettre aux élèves de se fixer des objectifs personnels et de développer leur autonomie.	Enseigner et mettre en valeur les concepts (clés et connexes) sur lesquels repose l'apprentissage afin de développer la compréhension conceptuelle des élèves. Se servir des contextes réels et des expériences, soutenus par les contextes mondiaux, comme d'éléments importants qui activent l'apprentissage et place l'élève en situation authentique.
Politique linguistique	Valoriser une communication adéquate qu'elle soit orale ou écrite en fonction du contexte et respectueuse envers le destinataire en tout temps.	Permettre, par le multilinguisme, à chaque apprenant de développer sa sensibilité internationale, une meilleure compréhension interculturelle et une occasion de s'engager pour un monde meilleur, ce dans toutes les matières.	Placer les élèves dans des contextes favorisant la maîtrise de 2 langues, le français et l'anglais, et faire apprendre une langue tierce (l'espagnol).